



Direction du Logement et de l'Habitat

2021 DLH 38 – Modification des garanties d'emprunts de 5 programmes de rénovation et de création de logements sociaux demandée par IMMOBILIERE 3F.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2017 DLH 167, 2017 DLH 260, 2017 DLH 289 en date des 11, 12 et 13 décembre 2017, 2018 DLH 68 en date des 5, 6 et 7 février 2018, et 2019 DLH 164 en date des 12, 14 et 15 novembre 2019, le Conseil de Paris a approuvé la participation de la Ville de Paris au financement de programmes de création ou de rénovation de logements sociaux à réaliser par Immobilière 3F dans les 14^e, 18^e, 19^e arrondissements et Paris Centre.

Le Conseil de Paris a par ailleurs accordé la garantie de la Ville de Paris aux emprunts PLAI, PLUS, PLS et PAM-Eco-Prêts à mobiliser en vue du financement des quatre premières opérations, la cinquième n'ayant jusqu'alors pas fait l'objet de garantie dans l'attente de la stabilisation du plan de financement.

Lors de la demande de souscription par la société IMMOBILIERE 3F des diverses lignes de prêts, la Caisse des Dépôts et Consignations a émis un contrat de prêt pour chaque opération figeant les caractéristiques financières de chaque ligne de prêt. Les contrats de prêts ont depuis lors été signés et se trouvent joints en annexe au présent projet de délibération.

Les montants nominaux des divers prêts ont légèrement évolué en passant de 24.840.711 euros à 25.267.000 euros, les garanties octroyées initialement étant par ailleurs désormais caduques. Il y a donc lieu d'accorder de nouveau la garantie de la Ville aux emprunts à souscrire par la société IMMOBILIERE 3F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je vous propose en conséquence d'accorder la garantie de la Ville de Paris aux emprunts PLAI, PLUS, PLS et PAM Eco-Prêt à souscrire par la société IMMOBILIERE 3F pour le financement de ces 5 programmes de création et de rénovation de logements sociaux.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris